

*Le Président*

**Monsieur Florian JUTISZ**  
**Président de l'Association Vélo**  
**5, avenue Collignon**

**31200 - TOULOUSE**



Monsieur le Président,

Vous avez récemment déclaré dans la presse, notamment dans un article de la Dépêche du Midi du 30 septembre 2010, qu'en matière d'actions en faveur du vélo « la volonté politique de faire évoluer les choses n'était pas là ».

Je tiens donc à vous rappeler les actions engagées par la Communauté Urbaine du Grand Toulouse depuis 2 ans, ainsi que les projets à venir.

Le Grand Toulouse s'est engagé sur quatre objectifs majeurs en matière de politique cyclable :

- résorber les discontinuités cyclables via l'application de la programmation des itinéraires verts et cyclables ;
- déployer un stationnement facilité, sécurisé et peu onéreux pour l'utilisateur ;
- développer les services vélos et les actions d'accompagnement à la pratique ;
- développer l'intermodalité avec les transports en commun.

Pour atteindre ces objectifs, le Conseil Communautaire du Grand Toulouse a engagé les démarches suivantes :

- la définition d'une programmation pluriannuelle 2009 - 2014 sur la base du Schéma Directeur des itinéraires cyclables ;
- la création en juillet 2009 d'une instance de concertation avec le Groupe de Travail Vélo regroupant les 25 communes ;
- le lancement de 6 études : les Chartes Techniques « zones 30 », « zones de rencontre », « aires piétonnes », « développement de Services Vélos », « Charte des Aménagements Cyclables » et « Jalonnement des itinéraires cyclables » (2010 et 2011) ;
- la signature de conventions avec l'Association Vélo, la Maison du Vélo et l'Organisation des Bus Cyclistes, avec attribution de subventions ;
- la poursuite du jalonnement du réseau vert (220 km jalonnés aujourd'hui, 300 à terme en 2012) ;
- l'organisation de Randos Vélos chaque 1<sup>er</sup> dimanche du mois.

Ce plan d'actions s'est accompagné de la mise en place d'un budget spécifique pour densifier le réseau des itinéraires cyclables et verts.

**Ce budget est passé de 2,35 M € en 2007 à 4,7 M € en 2008, 5,85 M € en 2009 pour atteindre 6,7 M € en 2010.**

**Ceci équivaut à une augmentation de 65% entre 2007 et 2010.**

.../...

